

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 67 (1916)
Heft: 7-8

Artikel: Forêt et protection de la nature
Autor: Badoux, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785576>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

67^{me} ANNÉE

JUILLET/AOUT

N^o 7/8

Forêt et protection de la nature.

La petite observation dont nous avions accompagné, au dernier cahier du „Journal“, page 105, l’analyse bibliographique du rapport annuel de la „Ligue suisse pour la protection de la nature“, nous a valu la lettre suivante de M. le D^r P. Sarrasin, son président. Nous la reproduisons ici en traduction avec l’autorisation de son auteur.

„En ce qui concerne votre observation touchant mes réflexions au „Jahresbericht“ sur le livre *La Suisse forestière*, je tiens d’y ajouter ce qui suit:

„On constate de plus en plus qu’au fur et à mesure que se développe la culture scientifique des bois („wissenschaftlich betriebene Holzzüchtung“) le gibier diminue, ainsi que le nombre des espèces sauvages d’oiseaux; car le *sous-bois est partout enlevé radicalement* („das schützende Unterholz allenthalben entfernt wird“). Le chevreuil et les hases ont besoin, pour la réussite de leur portée, d’un sous-bois qui les protège pendant la nuit contre le vent et la pluie. Le meilleur sous-bois serait à cet égard l’épine blanche, ou d’autres épines que recouvriraient de leur feuillage la clématite et le houblon par exemple. On obtiendrait ainsi un couvert protecteur efficace.

„Il en est de même de nombreuses espèces d’oiseaux. La société suisse des forestiers devrait s’occuper sérieusement de cette question de favoriser le développement de la végétation buissonnante en faveur du monde animal vivant en liberté! Elle pourrait être étudiée conjointement avec des chasseurs et des adhérents de la protection de la nature.“

Nos collègues suisses seront certainement de l’avis que ces réflexions de M. le président de la Ligue pour la protection de la

nature ne pouvaient rester sans réponse. Nous déclarons d'emblée qu'elles nous ont vivement surpris, et qu'elles dénotent de la part de M. Sarrasin une conception de l'activité des forestiers suisses qui diffère vraiment beaucoup de la réalité.

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à cette expression de „wissenschaftliche Holzzüchtung“ dont la langue française n'a pas d'équivalent. C'est un terme vieilli, inusité aujourd'hui entre sylviculteurs, et dont la réintroduction ne pourrait être qu'inopportun. La langue allemande possède les termes de „Holzzucht“, de „Waldbau“ (culture forestière, art forestier) qui ont jusqu'ici suffi. Point n'est besoin d'y rien changer.

Dans la forêt suisse, à en croire M. Sarrasin, les forestiers font partout enlever le sous-bois radicalement.

Voilà une affirmation exagérée. En réalité, cela n'a jamais été le cas partout. Supprimer le sous-bois est une faute au point de vue cultural davantage encore qu'au point de vue cynégétique et qu'à celui de la protection des oiseaux.

S'il est bien vrai que plusieurs forestiers suisses s'en sont rendu coupables, sous l'influence des théories allemandes sur la coupe rase et la régénération par voie artificielle, ce n'est plus aujourd'hui que l'exception. Il fut un temps où, en Allemagne surtout, la forêt idéale de la plupart des forestiers n'avait rien de commun avec celle dont la nature nous donne le modèle. Il est bien vrai qu'à ce moment, l'anéantissement du sous-bois dans la futaie était considéré comme opération utile, et on ne manquait pas d'y recourir. C'était l'époque où un des inspirateurs de la sylviculture allemande écrivait, dans un traité, cette phrase qui aujourd'hui nous stupéfiait :

„Les temps ne sont plus éloignés où, à l'exception des montagnes reculées, la régénération des forêts aura lieu par le semis et par la plantation; alors on ne recourra à la régénération naturelle que là où elle n'interrompt pas l'assiette logique des coupes, où elle ne provoque pas une perte de temps et où, enfin, elle n'en-trave pas l'action productrice complète et ininterrompue du sol.“¹

Cette période n'a malheureusement que trop duré. Et nos forêts suisses ont, elles aussi, pâti sous l'influence des idées qui avaient cours en ce moment.

¹ v. Wedekind, „Umriß der Forstwissenschaft“, Altona 1838, Seite 4.

Mais les temps ont marché. Et, en sylviculture, le progrès aussi. Pour qui veut se donner la peine d'y regarder d'un peu près, il crève l'œil.

Le progrès le plus heureux et le plus fertile aussi en féconds résultats fut le retour à la régénération naturelle.¹ Depuis tantôt 20 ans, elle est à la base de l'enseignement de la sylviculture à l'école de Zurich. C'est la pierre d'angle de la théorie officielle d'aujourd'hui. Or, la protection du sous-bois est le corollaire évident de la régénération naturelle.

Un autre dogme de l'enseignement actuel de la sylviculture en Suisse consiste en ceci, que là où manque le sous-bois il faut le provoquer et, au besoin, le créer artificiellement par plantation ou par semis.

Mentionnons enfin que l'enseignement de l'école de Zurich recommande en matière d'éclaircie — l'opération forestière culturelle la plus importante — l'éclaircie par le haut, ou française, en opposition à l'éclaircie allemande. Or, justement, la première respecte le sous-bois, tandis que celle-ci l'élimine.

On nous objectera sans doute que l'enseignement n'est pas tout et qu'en forêt le praticien ne se conforme peut-être pas aux enseignements de l'école.

Pour répondre à pareille objection, force est d'aller voir sur place. Parcourons donc quelques contrées de notre pays; qu'en est-il de leurs forêts quant au sous-bois?

Une première remarque s'impose. De l'étendue totale des forêts suisses, les trois quarts (75.2 %) sont des forêts protectrices dans lesquelles, conformément à la loi forestière fédérale en vigueur, la coupe rase est dans la règle interdite. Pour toute cette catégorie, le réensemencement naturel est la règle et la plantation l'exception; dans ces forêts le sous-bois en fait partie intégrante; pas n'est besoin de dire qu'il y est respecté!

Le reste de nos boisés, soit les forêts non-protectrices, est constitué par les boisés du plateau. C'est là, semble-t-il, que doivent se trouver celles que vise M. P. Sarrasin, et où l'on enlève radicalement le sous-bois.

¹ On sait que l'un de ceux qui ont le plus activement collaboré à ce retour fut le professeur munichois Gayer, dont l'activité fut féconde en heureux résultats.

Il en existe sans doute quelques-unes. Ce sont celles que nous a valu l'utilisation temporaire par l'agriculture de sols forestiers et les coupes rases suivies de plantations d'épicéa. Dans ces peuplements, point n'est besoin d'enlever le sous-bois : à partir de l'âge de perchis, il disparaît de lui-même ! Et c'est là justement qu'au moment voulu, les administrations forestières l'introduisent par plantation en vue de conserver le sol en bon état. Des centaines de milliers de plants sont utilisés annuellement dans ce but, et cela depuis longtemps.

Et ailleurs, dans la plus grande partie des forêts du plateau, combien la réalité diffère du tableau esquisse par M. Sarrasin ! Presque partout s'affirme la tendance à conserver soigneusement au sol le précieux sous-bois qui l'enrichit. Sous la vieille futaie qui s'éclairent pousse une jeune forêt irrégulière, mélangée et étagée ; le but du forestier est de la créer d'emblée aussi dense que possible.

A de nombreux endroits les résultats ainsi obtenus sont déjà fort beaux. Quelques forestiers se sont montrés de vrais artistes dans cette application de la méthode naturelle. Ils ont, longtemps avant la création du „Naturschutz“, mis en œuvre spontanément les idées des adeptes de la protection de la nature.

Les forêts de la ville de Bienne en sont un des plus beaux exemples. Depuis plus de 35 ans, la régénération naturelle y est en honneur ; elle est la clef de voûte de tout le traitement de ces admirables boisés à deux et plusieurs étages, où nulle part le sol n'est découvert.

Une gestion s'inspirant des mêmes principes a fait des forêts de Winterthour un modèle non moins intéressant à étudier. Leur sol presque partout recouvert de ronces il y a quelque vingt ans, est aujourd'hui garni d'un vigoureux recru naturel de nos essences précieuses, cela grâce à des travaux culturaux intelligents. Ces semis naturels sont si abondants, si touffus que l'on a peine à y pénétrer.

Le tableau est le même dans la plupart des forêts de l'Argovie, de Soleure, de Berne et d'autres cantons encore.

L'idée suggérée par M. Sarrasin, de faire étudier la création d'un sous-bois protecteur, favorable à la nidification des oiseaux, ne nous semble pas, d'après ce qui procède, répondre à une né-

cessité bien urgente. Le forestier devra toujours s'en tenir, dans la production du sous-bois, aux espèces spontanées qui favorisent la venue des essences forestières précieuses, et au semis de celles-ci. Car, en définitive, il ne peut perdre de vue cet objectif primordial de sa mission qui consiste à faire produire au sol forestier le volume maximum des bois réclamés par l'industrie. Or, ce n'est pas par la culture de la clématite ou du houblon qu'il y arrivera. L'un et l'autre sont parmi les végétaux qui entravent le plus sérieusement la réussite des cultures forestières; ce sont de vrais ennemis de la forêt. Il ne saurait donc être question, sauf cas exceptionnels qui ne rentrent plus dans la culture forestière, de favoriser en forêt l'un quelconque de ces parasites.

Quant aux oiseaux et aux lièvres, il nous paraît que si nos forêts leur offrent partout un sous-bois serré de nos sapins ou du hêtre — c'est le cas le plus fréquent — leur sort n'est pas si malheureux. Que l'on favorise leur développement en augmentant encore ce sous-bois, c'est fort bien, et chacun y applaudira. Mais nous avons peine à croire que leur réussite dépende d'un sous-bois constitué d'une façon spéciale. Est-ce que même la gent emplumée et notre gibier seraient devenus plus exigeants qu'autrefois?

H. Badoux.



Etude d'un peuplement mélangé après 25 ans d'application de la méthode du contrôle.

(Suite et fin.)

Cette méthode fait évidemment une part trop large aux petits et aux moyens, car ces classes n'ont pas besoin d'occuper un tiers de la surface dans une futaie jardinée pour être suffisamment représentées; ils peuvent se développer partiellement en sous-étage. M. Flury l'a montré dans nos *Mitteilungen 1914*, page 142. Il a constaté qu'à égalité d'âge et de fertilité la proportion des gros bois est bien plus considérable dans la futaie jardinée que dans la futaie régulière.

La circulaire de l'administration française laissait dans le vague les âges-limites entre les petits, moyens et gros bois. Elle chargeait l'aménagiste du soin de les déterminer dans chaque cas particulier en fixant la révolution N. La méthode du contrôle a précisé :